



# LA LETTRE JURISTENDANCES – TECHNOLOGIES, DATA & IA

LA NEWSLETTER DU CABINET LEXING

■ n° 8 octobre 2026



## Un maire peut-il interdire un spectacle ?

Virginie Bensoussan-Brulé était l'invitée de Nelly Daynac dans l'émission « Police Justice : 24H en France » sur CNews le 28 août 2026. Le maire dispose d'un pouvoir de police mais pas d'un pouvoir général d'interdiction des spectacles. Dans quelles hypothèses un spectacle peut-il être interdit ?

[Une interview de Me Bensoussan-Brulé](#)



## SIDO Lyon 2026

Alain Bensoussan intervient sur l'autonomie des robots à l'ère de l'intelligence artificielle, lors d'une table ronde consacrée aux nouvelles formes d'intelligence artificielle appliquées à la robotique : « Analytique, générative, agentique : quand l'IA booste l'autonomie des robots ».

[Lire la suite ici.](#)



## CRA : les obligations incombant aux fabricants

Avec le CRA, règlement sur la cyberrésilience, l'Union européenne impose des exigences de cybersécurité horizontales obligatoires pour tous les « Produits Comportant des Éléments Numériques » (PCEN) et fait peser sur le fabricant l'essentiel des obligations du dispositif.

[Un article de Katharina Berbett et Mathilde Pennès-Lavoye](#)



## Contrôle judiciaire, bracelet électronique ou détention provisoire

Alain Bensoussan était l'invité de Nelly Daynac dans l'émission « Police Justice : 24H en France » sur CNews, mercredi 2 septembre 2026. À cette occasion, il est revenu sur les conditions de mise en examen.

[L'intervention d'Alain Bensoussan](#)



## Fraude aux faux RIB : payer l'usurpateur ne libère pas le débiteur

Lorsque le débiteur connaît son véritable créancier mais verse les fonds à un tiers qui en usurpe l'identité en mettant en place une fraude aux faux RIB, ce tiers n'est pas un créancier apparent. La bonne foi du payeur ne suffit donc pas à rendre le paiement libératoire.

[Un article de Raphaël Liotier et Célia Neveux](#)



## Virginie Bensoussan-Brulé sur CNews : Quel cadre juridique pour le vol d'animaux ?

Me Bensoussan-Brulé, invitée de « Police Justice : 24H en France » sur CNews, est notamment intervenue sur la question du vol d'animaux.

[L'intervention de Virginie Bensoussan-Brulé](#)



## Maroc le cabinet Roudane Law Firm rejoint le réseau Lexing

Nous sommes fiers d'annoncer l'arrivée du cabinet marocain Roudane Law Firm au sein du réseau Lexing. Roudane Law Firm est un cabinet d'avocats indépendant reconnu pour son accompagnement stratégique des entreprises, investisseurs et institutions.

[Lire les détails](#)



ÉDITION 2026

**SANTÉ, PHARMACIE  
& BIOTECHNOLOGIES**

## Distinction Décideurs 2026 : Lexing fait son entrée au classement E-Santé

Cette distinction met en lumière l'expertise d'Isabelle Chivoret, directrice du département Santé numérique du cabinet Lexing, et vient saluer l'engagement de son équipe auprès des acteurs de la santé numérique.

[Lire la suite](#)



## Jeux vidéo et cybersécurité : le nouveau cadre réglementaire

Le secteur du jeu vidéo s'est imposé comme un pilier de l'économie numérique. RGPD, NIS 2, DSA et cybersécurité renforcent les obligations des acteurs face aux cyberattaques croissantes.

[Un article de Katharina Berbett et Mathilde Pennès-Lavoye](#)



## Les chaînes FAST face aux obligations des chaînes classiques

Échappant aux strictes réglementations audiovisuelles, les chaînes FAST profitent d'un vide juridique que l'État veut réformer en 2030.

[Un article de Marie Soulez, en collaboration avec Caroline Plomhause](#)



## Vulnérabilités non corrigées : le régime de sanctions du CRA

Le règlement relatif à la cyberrésilience ne se limite pas à fixer des exigences essentielles de sécurité au moment de la mise sur le marché. Il institue un régime de responsabilité continue portant sur le traitement des vulnérabilités pendant toute la période d'assistance du produit.

[Un article de Katharina Berbett et Mathilde Pennès-Lavoye](#)



## L'analyse d'impact sur les droits fondamentaux

Les actualités militaires autour de l'IA mettent en lumière la nécessité des analyses d'impact sur les droits fondamentaux dans le civil. La mise en œuvre de l'analyse d'impact sur les droits fondamentaux s'impose désormais comme la pierre angulaire de la conformité des systèmes d'IA.

[Un article d'Anthony Coquer et Carl Buffière](#)

## NOS ÉVÉNEMENTS



## Les révolutions de la robotique et de l'IA

Une conférence du réseau mondial Lexing

Pour vous donner un temps d'avance dans le décryptage des nouvelles règles juridiques applicables, le cabinet Lexing et les experts internationaux de son réseau mondial d'avocats ont le plaisir de vous convier à une conférence exclusive.

Pour plus d'information : [frederic-forster@lexing.law](mailto:frederic-forster@lexing.law) et [marilyne-barzun@lexing.law](mailto:marilyne-barzun@lexing.law)

**Mardi 3 novembre 2026, de 9h00 à 18h30**

En présentiel au **Club de l'Étoile**, 14 rue Troyon, Paris 17<sup>e</sup>

Avec diffusion en direct sur **YouTube**

**Conférence gratuite** – Inscription obligatoire



## Conférences Lexing 2026-2027



## Voici nos prochains rendez-vous !

**Toujours en visioconférence le mercredi de 9h30 à 11h30**

Les inscriptions se font en ligne via le formulaire publié en même temps que l'annonce sur notre site.

[Retrouvez toutes nos Conférences Lexing ici.](#)

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour venir échanger avec nos avocats !

## Conférence Lexing

### « Évaluation et renégociation des contrats informatiques »

Le mercredi 25 novembre 2026 de 9h30 à 11h30.



Cette conférence coanimée par [Katharina Berbett](#), avocate, directrice du département Informatique contentieux complexe, et [Alexandra Massaux](#), avocate, directrice du département Technologies émergentes Contentieux, vise à donner une méthode pratique pour évaluer les contrats informatiques existants, identifier les évolutions nécessaires et préparer efficacement leur renégociation dans un contexte marqué par les évolutions technologiques, réglementaires et économiques.

[Pour participer, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne.](#)

## Conférence Lexing

### Analyse d'impact et IA : un outil de conformité essentiel

Attention : nouvelle date

Le mercredi 2 décembre 2026 de 9h30 à 11h30.



L'analyse d'impact est un outil de conformité indispensable qui permet d'identifier, d'évaluer et de réduire les risques juridiques, éthiques et de sécurité liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle et des données. Cette conférence est animée par [Thomas Cantoni](#), avocat, directeur du département Données personnelles Conseil, et [Anne Renard](#), avocats, directrice du département Conformité & Certification.

[Pour participer, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne.](#)

## Conférence Lexing

### Brevets : gérer les inventions de salariés

Le mercredi 9 décembre 2026 de 9h30 à 11h30.



Cette conférence par [Virginie Brunot](#), avocate, Directrice du département Propriété industrielle contentieux, vise à renforcer la compréhension des enjeux juridiques et pratiques liés aux inventions de salariés et à leur protection par le brevet. Elle permettra d'anticiper les risques de contentieux, de sécuriser les droits de l'entreprise et des inventeurs, et de maîtriser les règles applicables à la valorisation des innovations issues de l'activité des salariés.

[Pour participer, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne.](#)

## Conférence Lexing

### Action de groupe en matière de données personnelles

Le mercredi 16 décembre 2026 de 9h30 à 11h30.



Cette conférence animée par [Virginie Bensoussan-Brulé](#), avocate, Directrice du pôle Contentieux du numérique, vise à présenter le nouveau cadre des actions de groupe et à analyser les conditions dans lesquelles ce mécanisme pourrait devenir un outil important de contentieux en matière de données personnelles.

[Pour participer, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne.](#)

# Conférences Lexing pour 2027

**Le 6 janvier 2027 :** « **Les préjudices dans les contrats IT : savoir les anticiper et les évaluer** » par [Bertrand Thoré](#), économiste juridique.

**Le 13 janvier 2027 :** « **IA et RGPD appliqués aux RH : sécuriser les usages et prévenir les risques** » par [Virginie Bensoussan-Brulé](#), directrice du pôle Contentieux du numérique, et [Alexandra Guermonprez](#), manager d'activité Contentieux numérique.

**Le 20 janvier 2027 :** « **Réforme du droit des dessins & modèles** » par [Virginie Brunot](#), directrice du département Propriété industrielle Contentieux, et [Anne-Sophie Cantreau](#), directrice du département Propriété industrielle Conseil.

**Le 27 janvier 2027 :** « **Encadrement juridique et réglementaire des LLM en e-santé** » par [Isabelle Chivoret](#), directrice du département Santé numérique.

**Le 3 février 2027 :** « **Cyber Resilience Act et contrats informatiques** » par [Katharina Berbett](#), Directrice du département Informatique contentieux complexe.

**Le 24 février 2027 :** « **Droit et fiscalité des marques** » par [Jennifer Bessi](#), directeur du département Sociétés et Fiscalité du numérique et [Anne-Sophie Cantreau](#), directrice du département Propriété industrielle Conseil.

**Le 3 mars 2027 :** « **Cyberviolences : comprendre, prouver et agir : regards croisés d'une magistrate et d'une avocate sur les violences à l'ère numérique** » par [Virginie Bensoussan-Brulé](#), directrice du pôle Contentieux du numérique, et [Myriam Quémener](#), juge honoraire.



LAMY LIAISONS

Académie

**Formation organisée par Lamy Formation,  
en partenariat avec Lexing Avocats.**



## IA Act : Règlement Européen sur l'IA (RIA)

Le mardi 27 octobre 2026 en distanciel

**Comment se mettre en conformité avec le RIA ?** Les objectifs de cette formation, animée par [Alain Bensoussan](#), avocat, Spécialiste en droit des nouvelles technologies de l'informatique, sont :

- Comprendre les obligations liées au RIA ;
- Identifier les risques liés aux systèmes d'IA ;
- Se mettre en conformité avec les obligations du RIA.

[Inscrivez-vous dès maintenant sur le site de Lamy Liaisons Académie.](#)

## Droit de la robotique et de l'intelligence artificielle (IA)

Le jeudi 29 octobre 2026 en distanciel

**Appréhender les impacts juridiques de la robotisation.** Les objectifs de cette formation, animée par [Jérémy Bensoussan](#), avocat, directeur du pôle Droit de l'IA & Contentieux technologiques, sont :

- Appréhender les fondamentaux techniques et juridiques de la robotique et de l'IA ;
- Maîtriser la manière dont le droit des données structure l'encadrement de l'IA ;
- Intégrer les impacts de l'IA et de la robotique sur la propriété intellectuelle ;
- Appréhender le droit émergent de l'Intelligence artificielle de l'Union européenne.

[Inscrivez-vous dès maintenant sur le site de Lamy Liaisons Académie.](#)

## Droit des plateformes

Le mardi 3 novembre 2026 en distanciel

Les objectifs de cette formation, animée par [Alexandra Massaux](#), avocate, directrice du département Technologies émergentes Contentieux, sont :

- Maîtriser la notion d'opérateur de plateforme en ligne ;
- Identifier les obligations à la charge des opérateurs de plateforme en ligne ;
- Appréhender les droits accordés aux utilisateurs.

[Inscrivez-vous dès maintenant sur le site de Lamy Liaisons Académie](#)

## IA pour avocats : enjeux et transformations

Le mercredi 18 novembre 2026 en distanciel

Les objectifs de cette formation, animée par [Céline Avignon](#), directrice du département Publicité, Communication et Marketing digital, sont :

- Comprendre les transformations induites par l'IA dans le métier d'avocat (automatisation, recherche juridique, services clients) ;
- Évaluer l'impact de l'IA sur l'organisation des cabinets, y compris la gestion du changement et les compétences nécessaires ;
- Respecter les principes déontologiques dans l'utilisation de l'IA (compétence, transparence, secret professionnel) ;
- Intégrer les directives internationales sur l'utilisation éthique de l'IA.

[Inscrivez-vous dès maintenant sur le site de Lamy Liaisons Académie.](#)

## L'IA : un levier pour la cybersécurité, un outil pour la cybercriminalité

Le mardi 24 novembre 2026 en distanciel

Les objectifs de cette formation, animée par [Raphaël Liotier](#), avocat, directeur du département Droit pénal de l'informatique et du numérique, sont :

- Comprendre les mécanismes d'attaque basés sur l'IA et leurs implications juridiques ;
- Maîtriser le cadre réglementaire et les outils de protection existants ;
- Développer une réflexion éthique et juridique face aux défis futurs.

[Inscrivez-vous dès maintenant sur le site de Lamy Liaisons Académie.](#)

## « Introduction à la méthode EBIOS Risk Manager »

MOOC gratuit, composé de 34 leçons et accessible sur PC, Mac et mobile

[Anthony Coquer](#), expert en cybersécurité et en intelligence artificielle, Directeur général de Lexing Technologies, contribue, au sein du cercle des formateurs du Club EBIOS, à la conception du MOOC « Introduction à la méthode EBIOS Risk Manager » proposé par l'Anssi. Ce MOOC permet à chacun de se familiariser avec les principes fondamentaux de l'analyse de risques cyber. Il s'adresse à un large public : RSSI, auditeurs, chefs de projet, juristes, mais aussi à toute personne souhaitant comprendre et appliquer les bases de la méthode EBIOS Risk Manager.

[MOOC conçu conjointement par l'Anssi et le Club EBIOS.](#)

**Intelligence artificielle & éthique** – Proposition de loi visant à garantir le développement de systèmes d'intelligence artificielle éthique et sécurisé (Doc Ass. Nat. n° 3149 du 15 septembre 2026). Au 25 septembre, le texte est renvoyé en commission des affaires économiques, sans date d'examen (dossier législatif).

**Cyber Resilience Act** – Programme de notification du CRA. À compter du 11 décembre 2027, tous les produits comportant des éléments numériques placés sur le marché européen devront satisfaire aux exigences essentielles définies dans le CRA. Dans certains cas la démonstration de la conformité aux exigences essentielles doit être basée sur une évaluation indépendante réalisée par un organisme notifié. Pour être notifié, un organisme d'évaluation de la conformité doit en faire la demande auprès de l'ANSSI, chargée d'évaluer, de notifier et de contrôler les organismes d'évaluation de la conformité exerçant dans le cadre du CRA (Communiqué de l'Anssi).

**Données personnelles** – CEPD-EDPB Lignes directrices n° 04/2026 relatives à l'application du pouvoir d'infliger des amendes administratives par rapport aux autres pouvoirs correcteurs en vertu du RGPD (17 September 2026) et CEPD-EDPB Lignes directrices n° 3/2025 sur l'interaction entre la DSA et le RGPD (17 September 2026).

**IA, numérique et droits humains** – Avis de la CNCDH pour une conception des services numériques respectueuse des droits humains (A-2026-6), adopté le 25 juin 2026 (JORF 01-10-2026). Les IA génératives s'inscrivent dans un large mouvement d'automatisation de la communication et de la production de contenus. Leur diffusion rapide et massive, tant dans la sphère privée que professionnelle, leur utilisation intensive à tous les niveaux et en particulier leur intégration aux réseaux sociaux bouleversent nos habitudes et prennent de vitesse l'utilisateur et le régulateur.

**Données personnelles** – Règlement d'exécution relatif à un mécanisme interopérable et transfrontière d'identification et d'authentification des personnes physiques, des professionnels de la santé et des prestataires de soins de santé aux fins de l'échange transfrontière de données de santé électroniques à caractère personnel (Règlement exécution (UE) 2026-2099 du 21 septembre 2026).

**Intelligence artificielle** – Un rapport d'Accenture dévoile comment les entreprises peuvent reprendre le contrôle de leurs dépenses en IA. Une enquête menée auprès de 750 dirigeants dans 17 pays, dont 165 répondants en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni, qui offre des clés pour permettre aux organisations de visualiser, contrôler et piloter leur consommation d'IA à grande échelle (Rapport Accenture 2026 The CIO's Guide to AI Tokenomics Contrôle des dépenses en IA).

**Intelligence artificielle** – L'ONU appelle à une "action urgente" face aux risques liés à l'intelligence artificielle. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme alerte sur les dangers liés à l'essor de l'intelligence artificielle, notamment agentique (Communiqué 17 septembre 2026).

**Intelligence artificielle** – Révision à la hausse de la proportion des tâches affectées par l'intelligence artificielle (IA) d'une étude de Marie-Renée Andreescu et Eric Maurin économistes. À partir des données de Pôle emploi, couplées aux données de la sécurité sociale, ils analysent l'évolution de l'offre et de la demande de compétences en technologies de l'information (TI) à la suite de l'émergence récente de l'intelligence artificielle générative (IAG) (Generative AI and the Changing Demand for Skills, 2026).

**Facturation électronique** - Guide pratique de démarrage au 1er septembre 2026

La lettre juristendances, technologies, data & IA est éditée par Lexing, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 10 936 190 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 452 160 856, dont le siège social est situé 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris – téléphone 01 82 73 05 05 – adresse de courrier électronique : [paris@lexing.law](mailto:paris@lexing.law) – n° de TVA intracommunautaire FR48452160856. Président et Directeur de la publication : Alain Bensoussan. Diffusée uniquement par voie électronique - gratuit - ISSN 3130-1797 - ©Lexing 2026

Vous recevez ce courriel car vous êtes abonné à cette alerte (anciennement JTIT). Vous pouvez vous désabonner en cliquant sur le lien : <https://unsubscribe.lexing.law/?email=«mail»>